



## Femmes et sport

Au mois de juin 2014, lors de l'examen du projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la ministre chargée des sports soulignait l'importance que cette égalité se décline aussi sur le sujet du sport, indiquant que cet objectif était sur le bon chemin puisque 69<sup>1</sup> fédérations sportives avaient mis en place des plans de féminisation.

Aujourd'hui, qu'elle soit licenciée ou non licenciée, on observe depuis le début des années 2000 une augmentation de la pratique sportive féminine. Presque 6 millions de licences leur ont été délivrées et dans la dernière enquête pratique sportive du ministère chargé des sports, 87% des femmes déclaraient avoir pratiqué une activité physique ou sportive en 2010.

Leur représentation au sein des instances dirigeantes des fédérations françaises a également progressé, mais leur représentation reste encore très minoritaire : sur 115 fédérations, seules 14 d'entre elles sont présidées par une femme en 2013.

En 2000, on constatait que la place des femmes dans le sport progressait lentement. En 2013, le constat reste sensiblement le même : leur place dans le sport continue à progresser, mais, bien qu'en accélération, toujours à un rythme trop modéré pour qu'elle soit égale à celle des hommes dans un avenir proche.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la population française compte presque 28 millions de femmes âgées de 15 ans et plus, soit 2,3 millions de plus que leurs homologues masculins. Si au début des années 2000, elles étaient presque trois millions de moins que les hommes à être actives sur le marché du travail, cet écart s'est réduit de plus de la moitié à 1,1 million, avec un taux d'emploi respectif de 46,7% pour les femmes et 55,9% pour les hommes. Cependant, elles occupent moins souvent des emplois à temps complet : 69,8% d'entre elles contre 93,1% pour les hommes. En revanche, leur taux de chômage est comparable à celui des hommes (10,5%).

Depuis 1991, le Comité International Olympique (CIO) a décidé que toute nouvelle épreuve inscrite aux jeux olympiques (JO) devrait comporter des épreuves féminines. Cela a induit une augmentation notable de la proportion d'athlètes féminines aux jeux : ainsi leur part dans l'ensemble des athlètes est passée de 24% aux JO de Los Angeles en 1984, à 44% aux jeux olympiques de Londres en 2012.

Par ailleurs, une étude menée en 2013 par le conseil supérieur de l'audiovisuel a montré que les compétitions sportives féminines ont représenté 7% du volume horaire des retransmissions sportives en 2012.

## Jeunesse, Sports, et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 15 – 03

Septembre 2015

Rédacteur :

Eric CLERON  
Mission des Etudes, de l'Observation  
et des Statistiques

Tableau I Licenses féminines par famille de fédérations en 2013

	% de femmes	Nombre de licences femme		Nombre de licences total
Fédérations unisport olympiques	30,3	2 614 400	44,2%	8 621 200
Fédérations unisport non olympiques	29,9	632 800	10,7%	2 114 300
Fédérations multisports	51,7	2 669 600	45,1%	5 166 400
<b>Ensemble des fédérations</b>	<b>37,2</b>	<b>5 916 900</b>	<b>100%</b>	<b>15 901 900</b>

Source : MVJS – MEOS, Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées

<sup>1</sup> 22 fédérations unisport olympiques, 25 fédérations unisport non olympiques et 22 fédérations multisports

## En 2013, plus d'un tiers des licences a été délivré aux femmes

Même si la part des licences sportives délivrées aux femmes demeure minoritaire, elle a progressé d'environ 4 points depuis le début des années 2000, pour atteindre 37,2% de l'ensemble des licences en 2013. Ainsi, près de 6 millions de licences ont été délivrées aux femmes en 2013 (tableau 1), contre 10 millions aux hommes. Le taux de licences<sup>2</sup> délivrées aux femmes est de 17,6%, contre 24,1% pour l'ensemble de la population. On observe sur les dernières années une stagnation de la part des licences distribuées aux femmes (en 2011 et en 2012, leur part était de 37,0%).

Depuis 2002, c'est environ 1,3 million de licences supplémentaires qui ont été délivrées aux femmes, soit une augmentation de 27,7% du nombre de ces licences, alors que sur la même période, la population féminine totale n'a augmenté que de 7,3%. Il est important de noter que l'augmentation de 27,7% est une augmentation de licences et non d'individus licenciés<sup>3</sup>. Mais cependant, rapporté à l'augmentation de population, cela est remarquable. Dans le même temps, le nombre de licences masculines n'a augmenté que de 7,6%, d'un niveau équivalent à l'augmentation de la population française masculine. La croissance de la part des licences féminines, observable depuis le début des années 60, reflète d'une certaine manière l'évolution de la société, où la question de la parité homme-femme s'invite dans tous les domaines.

## Les fédérations multisports délivrent une majorité de leurs licences aux femmes

Plus de la moitié des licences des fédérations multisports est délivrée aux femmes (51,7%, tableau 1). En ce qui concerne les fédérations unisport, cette proportion est d'environ 30%. Si depuis le début des années 2000, la part des femmes dans les fédérations multisports

a diminué d'un point (53,8% en 2000), elle a en revanche légèrement progressé dans la famille des fédérations unisport, qu'elles soient olympiques (30,5% en 2013, +3,5 points) ou non olympiques (30% en 2013, +12 points<sup>4</sup>). Globalement, si on ne tient pas compte des changements de famille de certaines fédérations, le pourcentage de femmes parmi les détenteurs de licences d'une fédération unisport a augmenté de 5 points entre 2000 et 2013.

Sept fédérations délivrent plus de 80% de leurs licences aux femmes (tableau 2). Il s'agit de trois fédérations unisport olympiques (équitation, sports de glaces et gymnastique), deux fédérations unisport non olympiques (danse et twirling bâton) et 2 fédérations multisports (FFEPGV<sup>5</sup> et FFEPMM<sup>6</sup>).

Au total, 16 fédérations parmi les 113 fédérations délivrant des licences (deux fédérations ne délivrent que des ATP<sup>7</sup>) délivrent une majorité de leurs licences à des femmes. En plus des fédérations citées précédemment, c'est le cas des fédérations de natation, de randonnée pédestre, de wushu, de la retraite sportive, la fédération nationale du sport en milieu rural, la fédération sportive et culturelle de France, la 2F-OPEN-JS<sup>8</sup>, l'Union nationale sportive Léo Lagrange et l'USEP<sup>9</sup>.

On observe la plus forte concentration de femmes dans cinq fédérations : équitation, EPGV, gymnastique, UNSS et USEP. Ces cinq fédérations concentrent à elles seules 38% des licences féminines distribuées. A titre de comparaison, ces cinq fédérations concentrent 26% des licences distribuées.

En termes d'effectif, c'est parmi les fédérations unisport olympiques et les fédérations multisports que l'on trouve les fédérations délivrant plus de 200 000 licences féminines (respectivement 3 fédérations unisport olympiques et 4 fédérations multisports, tableau 3). Parmi les fédérations unisport non olympiques, seule la FF de randonnée pédestre délivre plus de 100 000 licences féminines.

Seules trois des fédérations délivrant plus de 200 000 licences sont majoritairement féminines. On observe notamment que la fédération française de tennis, dont moins d'un tiers des licences est délivré à des femmes, délivre plus de 320 000 licences à des femmes. Quelques fédérations ont un taux de féminisation très dynamique entre 2001 et 2013 : les fédérations françaises d'haltérophilie (+15,2 points), de ski (+11,4 points), de boxe (+9,7 points), de full contact (+10 points), ainsi que la fédération sportive et culturelle Maccabi (+12,2 points).

**Tableau 2** Fédérations avec plus de 80% de licences femmes

Fédérations françaises agréées	% de femmes	Nombre de licences femmes	Nombre de licences total
Equitation	82,8	574 728	694 480
Sports de glace	85,3	18 766	22 035
Gymnastique	80,3	244 822	304 968
Danse	86,7	72 818	84 014
Twirling bâton	92,8	12 518	13 487
FFEPGV	92,7	487 860	526 146
FFEPMM	87,5	183 989	210 378

Source : MVJS – MEOS, Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées

**Tableau 3** Fédération avec plus de 200 000 licences femmes

Fédérations françaises agréées	Nombre de licences femmes	% de femmes
FF d'équitation	574 700	82,8
FFEPGV	487 900	92,7
USEP	421 400	50,0
UNSS	413 800	39,7
UGSEL	413 500	48,6
FF de tennis	323 700	29,3
FF de gymnastique	244 800	80,3

Source : MVJS – MEOS, Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées

<sup>2</sup> Rapport entre nombre de licences distribuées et population de référence

<sup>3</sup> Un même individu peut posséder plusieurs licences

<sup>4</sup> Cette forte évolution est due pour partie au changement de famille de la FF de rugby et de la FF de golf devenu olympique au cours de la période.

<sup>5</sup> Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire

<sup>6</sup> Fédération française pour l'entraînement physique dans le monde moderne

<sup>7</sup> Autres types de participation, par exemple titre à la journée ou à la semaine.

<sup>8</sup> Fédération française des personnels de l'éducation nationale et jeunesse et sports

<sup>9</sup> Union sportive de l'enseignement du premier degré

## Pour 8 fédérations unisport, la part de licences féminines est inférieure à 5%

Parmi les fédérations unisport, certaines d'entre elles sont très peu féminisées, avec moins de 5% de licences délivrées aux femmes (tableau 4). A titre de comparaison, au sein des fédérations multisports la fédération sportive de la police nationale qui a la part la plus faible de licences féminines, en compte tout de même 14,7%.

Il faut bien différencier proportion et effectifs. Ainsi, avec seulement 4,9% de licences délivrées à des femmes, la fédération française de football compte toutefois près de 100 000 licences féminines. Inversement, la fédération française des sports de glace qui délivre plus de 80% de ses licences aux femmes, ne délivre concrètement que 18 780 licences féminines, soit plus de cinq fois moins que la fédération française de football.

## Des licenciées plutôt jeunes

Hors fédérations du sport scolaire, près d'une femme sur deux possédant une licence a moins de 20 ans (45,2%). C'est une part beaucoup plus importante que la part des moins de 20 ans dans la population féminine française, puisque un peu moins d'un quart de la population féminine a moins de 20 ans (23,3%). Cette proportion de jeunes parmi les femmes est légèrement inférieure à celle des hommes (46,8%).

Un grand nombre de fédérations, notamment parmi les fédérations unisport olympiques, compte plus de 50% de licenciées féminines âgées de moins de 20 ans. C'est particulièrement marqué pour la FF de danse et celle de gymnastique, avec 8 licenciées sur 10 dans ce cas et pour la FF des échecs (87%).

Pour deux-tiers des fédérations, la part des moins de 20 ans est plus importante pour les femmes que pour les hommes, avec des proportions parfois doubles pour certaines fédérations. On observe d'ailleurs une baisse plus importante de la pratique sportive après 20 ans chez les femmes que chez les hommes, et ce constat est confirmé par l'étude des taux de licences selon la tranche d'âge.

## L'écart de taux de licences entre les femmes et les hommes augmente fortement entre 20 et 34 ans

Quelle que soit la tranche d'âge considérée, exceptée pour les 0-4 ans, le taux de pratique des femmes est inférieur à celui des hommes (hors fédérations du sport scolaire). On observe quatre périodes distinctes (graphique 1, tableau 6). De 5 à 19 ans, le rapport entre le taux de licences masculines et le taux de licences féminines reste assez stable, entre 1,6 et 1,8. A partir de 20 ans, le rapport augmente fortement pour atteindre 2,6 entre 25 et 29 ans (respectivement un taux de 10,0% pour les femmes et 25,9% pour les hommes). A partir de 35 ans, l'écart entre le taux de pratique licenciée des femmes et celui des hommes diminue régulièrement pour atteindre 1,4 entre 60 et 70 ans. Enfin, à partir de 70 ans, l'écart augmente de nouveau.

L'enquête « emploi du temps » 2010, réalisée par l'INSEE, fait apparaître qu'en 2010, la somme du temps consacré au travail et du temps consacré aux tâches domestiques est identique entre les femmes et les hommes, même si la répartition n'est pas la même<sup>10</sup>.

Cependant, cette même enquête fait apparaître sur la tranche d'âge des personnes actives un écart de temps libre d'environ une demi-heure par jour, en défaveur des femmes, soit trois heures trente par semaine.

Cela peut être une explication partielle de l'écart de taux de licences entre les femmes et les hommes.

Tableau 4 Fédération avec moins de 5% de licences femmes

Fédérations sportives agréées	% de femmes	Nombre de licences femmes	Nombre de licences total
FFF	4,9	98 700	2 002 400
Aéromodélisme	3,7	1 010	27 540
Ball-trap	3,9	910	23 110
Motocyclisme	4,7	2 830	60 500
Pêche sportive au coup	3,8	280	7 410
Planeur	3,8	560	14 520

Source : MVJS – MEOS, Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées

Tableau 5 Proportion de moins de 20 ans parmi les licenciées

Fédérations sportives agréées	Proportion de moins de 20 ans (%)
FF d'équitation	73,4
FF des sports de glace	80,1
FF de gymnastique	80,2
FF de handball	74,6
FF de judo-jujitsu et disciplines associées	74,0
FF de voile	76,8
FF de twirling bâton	75,9
FF des échecs	86,6

Source : MVJS – MEOS, Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées

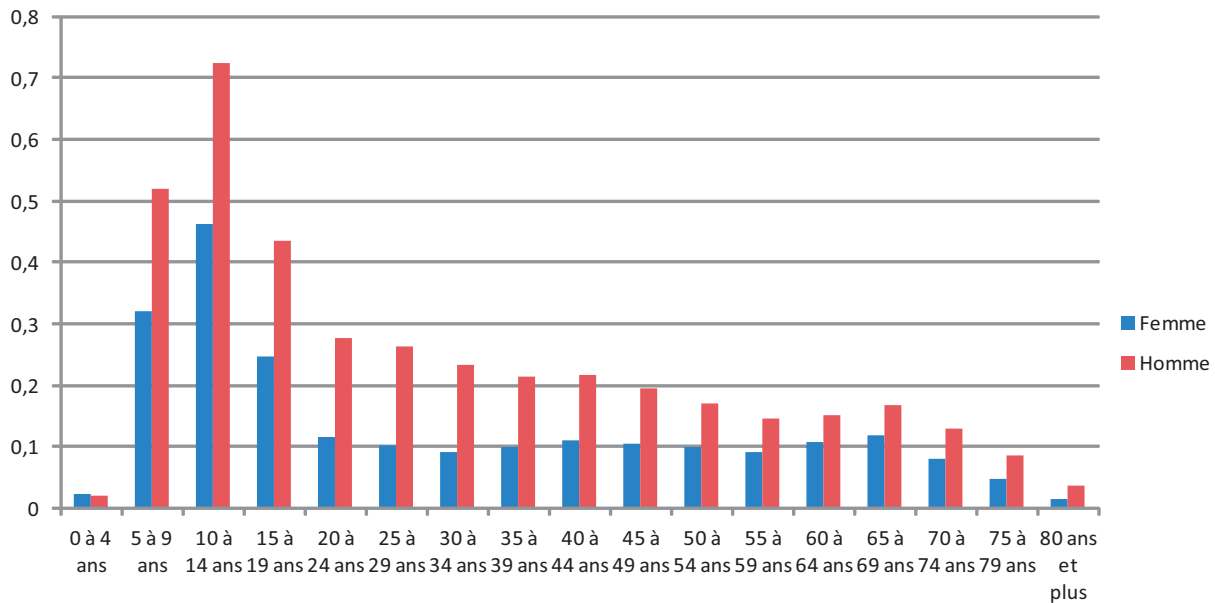
Tableau 6 Ecart des taux de licences femmes - hommes

Tranche d'âge	0 à 4 ans	5 à 9 ans	10 à 14 ans	15 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 34 ans	35 à 39 ans	40 à 44 ans	45 à 49 ans	50 à 54 ans	55 à 59 ans	60 à 64 ans	65 à 69 ans	70 à 74 ans	75 à 79 ans	80 ans et plus
Rapport taux de licences Hommes/taux de licences Femmes	0,9	1,7	1,6	1,8	2,5	2,7	2,6	2,2	2,0	1,9	1,7	1,6	1,4	1,4	1,6	1,9	2,7

Source : MVJS – MEOS, Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées

Lecture : Le taux de licences des hommes âgés de 5 à 9 ans est 1,7 fois supérieur à celui des femmes sur la même tranche d'âge

<sup>10</sup> Femmes et hommes – Regards sur la parité – Insee références – édition 2012



Source : MVJS - MEOS Recensement des licences et clubs auprès des fédérations sportives agréées

### Un taux de licences en zone urbaine sensible inférieur à celui des hommes

En 2012<sup>11</sup>, on estime que 2,6% des licences distribuées à des femmes l'ont été à des femmes résidant en ZUS, contre 3,6% pour les hommes. Cependant, ces proportions masquent un écart plus important. En 2006<sup>12</sup>, on estimait que 2 158 300 femmes habitaient en ZUS, pour 1 981 800 hommes, soit un total de 4 140 100 habitants en ZUS. De ce fait, si on rapporte le nombre de licences à l'effectif de la population, on s'aperçoit que l'écart de pratique licenciée entre les hommes et les femmes est extrêmement important. Environ 7% des femmes habitant en ZUS possèdent une licence contre environ 18% chez les hommes, soit un rapport de 2,5. Sur l'ensemble du territoire, le rapport entre le taux de licences hommes et le taux de licences femmes n'est que de 1,7. Les données disponibles ne sont pas à même d'expliquer cette différence. Cependant, on observe dans les ZUS qu'il y a davantage de jeunes mères<sup>13</sup> que dans les zones urbaines environnantes. Au total, près de 60% des jeunes femmes en ZUS vivent avec des enfants, soit en couple, soit au sein d'un ménage monoparental. Ce n'est le cas que pour 46% des femmes du même âge dans les unités urbaines environnantes. On peut raisonnablement penser que cela ne favorise pas la pratique sportive féminine en ZUS, et licenciée notamment. L'explication

n'est toutefois pas que sociologique et pourrait également être due à d'autres facteurs : offre de pratique sportive insuffisante, équipements sportifs inadaptés,...

### Une représentation féminine à haut niveau proche de la proportion de licences féminines

14 569 sportifs sont inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau arrêtée par le ministère chargé des sports, pour la saison 2012/2013. Parmi ces sportifs 5 290 sont des femmes, soit 36,3%, une proportion proche de celles des femmes parmi les licenciés (36,8%). Selon les différentes filières ou pré-filières du sport de haut niveau, la part de femmes varie entre 30,3% pour la catégorie « partenaire d'entraînement » à 38,1% pour la catégorie « reconversion ». On observe notamment pour la catégorie « élite » une proportion de femmes légèrement plus importante que leur proportion parmi les licenciés (37,8%) (tableau 7).

### 87% des femmes âgées de 15 ans et plus ont pratiqué une activité physique ou sportive en 2010, qu'elle soit licenciée ou non

En 2010, les femmes sont plus sportives que 10 ans plus tôt. 87% des femmes âgées de 15 ans et plus déclarent avoir pratiqué au moins

une activité physique ou sportive (APS) au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, même de façon occasionnelle, y compris pendant les vacances, contre 79% en 2000 (tableau 8). Si on ne tient pas compte des individus ne pratiquant que des activités telles que la marche utilitaire, la balade, la marche de loisir ou la baignade, ce sont 72% des femmes qui déclarent une APS sur la même période (83% pour les hommes). Elles pratiquent principalement la marche (qu'elle soit de loisir, utilitaire ou randonnée pédestre), la natation, le ski. On retrouve ici les mêmes disciplines principales que lors de l'enquête pratique sportive de 2000.

Si leur taux de pratique est encore inférieur à celui des hommes, il a tendance à s'en rapprocher depuis le début des années 2000. En se restreignant à la tranche d'âge des moins de 75 ans, la part des femmes déclarant une APS (quelle que soit cette APS) a augmenté de 11 points depuis l'enquête 2000 (de 79% à 90%), tandis que celle des hommes n'augmentait que de 5 points (de 88% à 93%).

Il est intéressant de noter que les femmes se considèrent spontanément moins sportives que les hommes. L'enquête pratique sportive est conduite selon un système de déclaration spontanée puis de relance. Lorsqu'on analyse les déclarations avant relance, seules 68% des femmes

Tableau 7 Proportion femmes – hommes dans le sport de haut-niveau

	Elite	Sénior	Jeune	Reconversion	Espoir	Partenaire d'entraînement	Total
Femmes	268	894	1 240	56	2 748	84	5 290
%	37,8	37,1	35,4	38,1	36,5	30,3	36,3
Hommes	441	1 513	2 267	91	4 774	193	9 279
%	62,2	62,9	64,6	61,9	63,5	69,7	63,7

Source : MVJS – Direction des sports

<sup>11</sup> Il existe un décalage d'un an du à la nécessité du géocodage des données du recensement par l'INSEE

<sup>12</sup> 2006 est la dernière estimation faite par l'INSEE sur la population en ZUS

<sup>13</sup> Voir rapport ONZUS 2012, p229 et suivantes, « la situation des femmes en ZUS »

Tableau 8

## Déclaration de pratique d'au moins une APS en 2000 et 2010

	Enquête 2000				Enquête 2010					
	Déclaration spontanée		Après relance avec liste d'activités		Déclaration spontanée		Après relance avec une liste d'activité		Hors marche utilitaire, de loisir et ballade	
	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme
15-74 ans	54%	69%	79%	88%	68%	75%	90%	93%	76%	87%
75 ans et plus					38%	25%	67%	73%	34%	46%
Ensemble					65%	72%	87%	91%	72%	83%

Source : enquête pratique physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS

âgées de 15 à 74 ans déclarent pratiquer une APS en 2010, contre 75% pour les hommes, soit un écart de 7 points. Après relance des enquêtés, cet écart se réduit à 4 points (90 et 93 %).

On observe peu de différence dans les motivations de pratique physique ou sportive entre les femmes et les hommes. On trouve pour les deux sexes les mêmes cinq principales raisons : être bien dans sa peau, la détente, la santé, le plaisir, et notamment de le partager avec des proches. Les principales différences tiennent principalement aux comportements vis-à-vis de la recherche de performance

et la participation à des compétitions. Ainsi, seulement 11% des femmes déclarent comme motivation le risque, 13% la gagne ou la compétition et 39% l'amélioration des performances, contre respectivement 21%, 30% et 49% pour les hommes (graphique 2).

### Une baisse de la pratique sportive pour les femmes entre 26 et 29 ans

Hors marche utilitaire, de loisir ou ballade, on enregistre une baisse importante de taux de pratique sportive féminine entre 26 et 29 ans (graphique 3). En 2010, les femmes ont eu en moyenne leur premier enfant à 28 ans<sup>14</sup> en France métropolitaine. La grossesse et l'arrivée

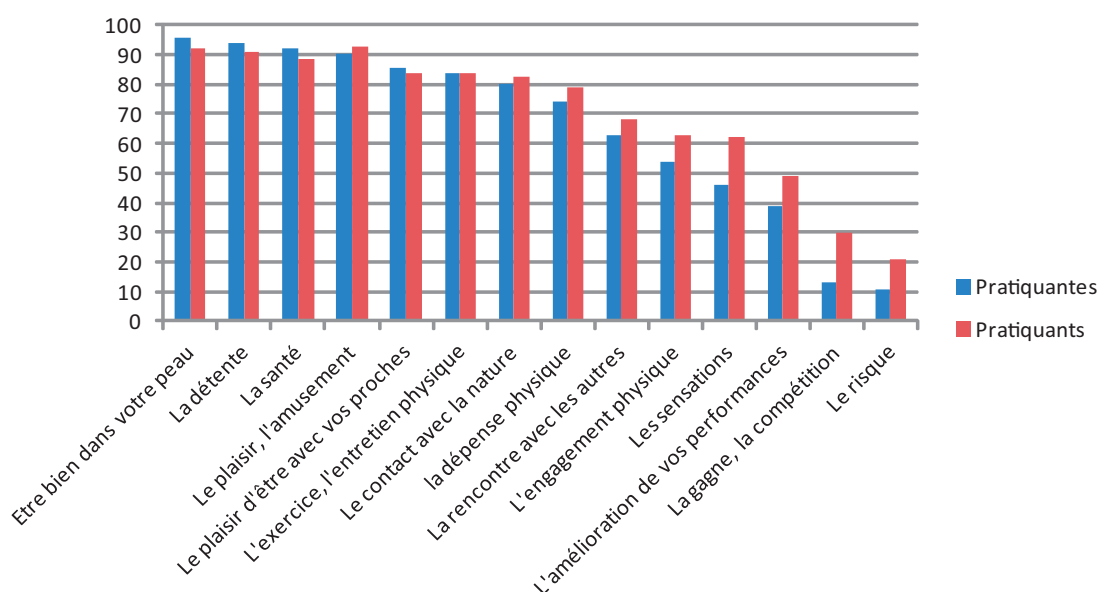
d'un enfant engendrent des contraintes qui peuvent expliquer, pour une grande partie des femmes, l'abandon de la pratique physique et sportive dans cette tranche d'âge, ou une pratique moindre.

Sur les 15 années suivantes, de 30 à 44 ans, l'écart de pratique entre les hommes et les femmes diminue, résultat d'une remontée du taux de pratique féminine conjointement à une légère baisse du taux de pratique masculin.

A partir de 44 ans, le taux de pratique sportive baisse chez les femmes comme chez les hommes, avec un écart de taux de pratique entre les deux sexes se creusant à partir de 55 ans.

Graphique 2

### Motivation de la pratique sportive



Source : enquête physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS

### Les femmes ont une pratique régulière<sup>15</sup> moins fréquente que les hommes mais plus souvent encadrée

Un peu moins de la moitié des femmes (49%) déclare avoir une activité physique et sportive régulière en 2010 (hors marche utilitaire, marche de loisir, balade). Si on se limite au moins de 75 ans, cette proportion atteint 63%. En 2000, elles étaient 55% dans ce cas, soit une augmentation de 8 points entre les deux périodes.

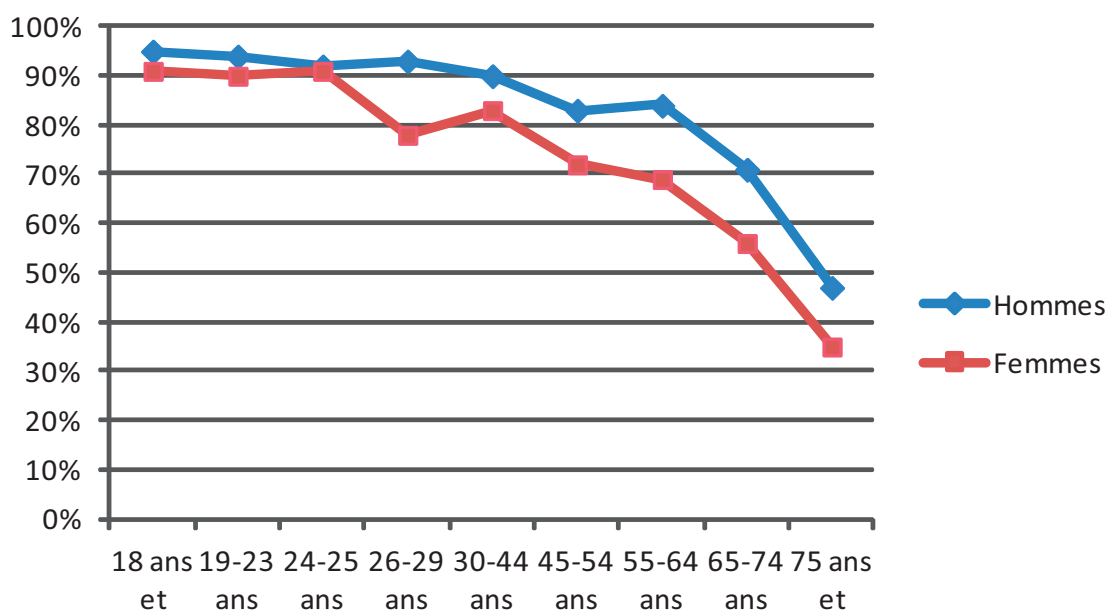
Presque une femme sur trois (32%) choisit d'être encadrée par un entraîneur, un moniteur, un professeur ou un animateur contre moins d'un homme sur quatre (24%). Il est probable que le type d'APS les plus pratiquées par les femmes (danse, gymnastique, fitness, équitation) sont le plus souvent des activités qui nécessitent un encadrement. Toutefois, cette pratique encadrée ne va pas nécessairement de pair avec une pratique licenciée.

### L'accès aux responsabilités politiques ou techniques pour les femmes progresse

On observe sur ces dernières années une féminisation des instances dirigeantes des fédérations française sportives, que ce soit au sein des bureaux des fédérations, au sein des comités directeurs des fédérations ou au sein des instances dirigeantes des fédérations sportives.

<sup>14</sup>Insee-première n° 1419 – octobre 2012 « Un premier enfant à 28 ans »

<sup>15</sup>Au moins une fois par semaine



Source : enquête physique et sportive 2010, CNDS / direction des sports, INSEP, MEOS

\* : hors marche utilitaire, marche de loisir et ballade

Entre 2009 et 2013, le nombre de femmes au sein des postes clés des instances dirigeantes des fédérations françaises (président, secrétaire générale, trésorier) a augmenté. Le nombre de femmes présidentes est passé de 10 à 13, de femmes secrétaires générales de 19 à 25 et le nombre de femmes trésorières de 14 à 15. Il faut cependant noter que leur représentation au sein des instances dirigeantes des 115 fédérations françaises recensées reste très faible (tableau 8).

Suivant la même évolution, le nombre de

femmes au sein des bureaux des fédérations sportives a augmenté de 9,8%, passant de 194 à 213, pour un taux de féminisation de 22,8% en 2013 (tableau 8).

Dans le même temps, globalement le nombre d'individus élus a lui évolué de 2,3%. Cependant, si cette augmentation du nombre de femmes dans les bureaux des fédérations sportives est significatif au sein des familles unisport non olympiques (UNO) et multisports (MULTI), pour les fédérations unisport olympiques

(UO) il n'y a pas eu d'évolution (72 en 2009 et 71 en 2013).

Parmi les conseillers techniques placés auprès des fédérations, la part des femmes a progressé depuis 2000. En 2013, les femmes représentent 26% des conseillers techniques sportifs (12% en 2000), 11% des postes d'entraîneur national (9% en 2000) et 11% des postes de directeur technique national (4% en 2000). Au total, sur 1 613 postes de cadres techniques auprès des fédérations sportives, 274 sont occupés par des femmes (17%).

Tableau 8

## Membres des instances dirigeantes des fédérations françaises

	Enquête 2009				Enquête 2013			
	UO	UNO	MULTI	Total	UO	UNO	MULTI	Total
Nombre de fédérations	30	59	25	114	31	59	25	115
Femmes présidentes	0	4	6	10	1	7	6	14
Femmes secrétaires générales	5	10	4	19	4	12	9	25
Femmes trésorières	7	4	3	14	4	5	6	15
Nombre d'élus(*)	321	404	188	913	297	437	200	934
Nombres d'élues femmes	72	66	56	194	71	82	60	213

Source : MVJS – Direction des sports

(\*) : Au sein des bureaux des fédérations sportives

## L'Euro baromètre pratique sportive

L'Eurobaromètre standard a été créé en 1973. Chaque enquête repose sur environ 1 000 interviews en face-à-face par pays. Les rapports sont publiés deux fois par an.

Les rapports Eurobaromètre spéciaux sont basés sur des études approfondies thématiques réalisées pour divers services de la Commission européenne ou d'autres institutions de l'UE et intégrés dans les vagues de sondages Eurobaromètre Standard. Les données issues de ces rapports ne sont pas comparables avec les données de l'enquête pratique sportive menée par le ministère (les individus sont interrogés sur la semaine précédant l'enquête, alors que l'enquête pratique sportive du ministère chargé des sports interroge les individus sur leur pratique au cours de l'année écoulée). De ce fait, l'enquête d'Eurostat augmente mécaniquement le nombre de non pratiquants. Cependant, sur des données comparables, cela permet de situer la pratique sportive féminine en France par rapport à la pratique sportive féminine dans les autres pays européens.

Dans le dernier rapport publié par la Commission européenne (mars 2014), 39% des femmes en France indiquent pratiquer une activité sportive régulière<sup>16</sup> en 2013. C'est plus que sur l'ensemble de l'Union

Européenne (UE) où c'est le cas pour 37% d'entre elles. Selon l'enquête pratique sportive 2010 du ministère, moins de 10% des femmes pratiquent une APS plus de 3 fois par semaine et 21% de 2 à 3 fois la semaine.

Elles sont 45% à s'adonner à d'autres activités physiques, à des fins récréatives et non sportives, comme par exemple, se déplacer à vélo, pratiquer la danse,... C'est du même niveau que pour l'ensemble de l'UE.

Globalement, les femmes pratiquent moins que les hommes. Toujours d'après l'Eurobaromètre, cette disparité est particulièrement marquée entre 15 et 24 ans avec plus de trente points d'écart entre les femmes et les hommes, respectivement 38% et 70%. Après 25 ans, on observe un comportement similaire entre les deux sexes avec autour de 40% de pratiquantes sportives régulières. Passé 55 ans, la part de pratiquantes sportives diminue de 10 points pour tomber à 30% de pratiquantes régulières.

## L'enseignement, l'animation sportive : les femmes minoritaires

Le taux de féminisation des diplômes délivrés par le ministère chargé des sports en 2012 est de 36,5%. On observe d'une part deux diplômes avec un taux de féminisation élevé : le BAPAAT (niveau V), avec 52,9% de femmes et le BPJEPS (niveau IV) avec 49,1% de femmes. Pour les autres diplômes, les taux de féminisation est beaucoup plus faible : BEES I (niveau IV, 22,1%), DEJEPS (niveau III, 21,8%), BEES 2 (niveau II, 22,0%), DESJEPS (niveau II, 17,6%). Plus le niveau de diplôme augmente, plus le taux de féminisation baisse.

46% des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS) sont des femmes. Cette proportion a peu évolué depuis le début des années 2000. Cependant, d'après une enquête du ministère de l'éducation nationale conduite en 2009 auprès de 900 professeurs d'éducation

physique et sportive, et dont les résultats ont été publiés en février 2010<sup>17</sup>, une légère masculinisation du métier apparaît, avec notamment une moindre proportion d'enseignantes d'EPS chez les enseignants les plus récents (moins de 10 ans d'ancienneté). C'est, de plus, une proportion assez faible si on la ramène à la proportion d'enseignantes, toutes filières confondues, dans l'enseignement public, qui est d'environ 65%.

Les femmes représentent, en 2013, 57% de la population universitaire, mais elles sont très minoritaires parmi les étudiants en STAPS : seulement 29,5%. On observe une baisse de la part de femmes parmi les STAPS depuis 20 ans : 38% en 1994, 32% en 2000.

- **Données détaillées**

- Données détaillées 2014 : les licences et ATP, répartition par fédération, par fédération et sexe, par fédération et département par fédération, sexe et territoire, les clubs par fédérations et les clubs par fédération et territoire
- Licences et groupement sportifs : archives

- **Stat-Info**

- Stat-Info n°14-01 de janvier 2014. Les licences et clubs des fédérations sportives agréées en 2012
- Stat-Info n°13-03 de août 2013. 10 ans de licences sportives : 2001 - 2011
- Stat-Info n° 06-04 d'avril 2006. Une approche territoriale de l'évolution du nombre de licences et de clubs entre 1974 et 2002.
- Stat-Info n°04-07 de novembre 2004. Les femmes dans la pratique sportive licenciée en 2002
- Stat-Info n° 04-06 de novembre 2004. Un demi-siècle de licences sportives
- Stat-Info n°01-03 de octobre 2001. Le sport et les Femmes

- **Chiffres clés**

- Chiffres clés du sport 2013
- Chiffres clés du sport 2012

- **Autres**

- Atlas national des fédérations sportives 2012

**STAT-INFO** est le bulletin de la mission statistique du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative..

**Directeur de la publication** : Jean-Benoît DUJOL

**Rédacteur en chef** : Brahim LAOUISSET

**Secrétariat de rédaction** : Florence PIERVAL-LEVY

**Direction artistique et maquette** : NORD-GRAPHIQUE

**Site internet** : <http://www.sports.gouv.fr>

**Adresse administrative** : 95 avenue de France – 75650 PARIS CEDEX 13

**Adresse électronique** : [stat@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:stat@jeunesse-sports.gouv.fr) – Tél : 01 40 45 92 96